n°92

VILLE-LA-GRAND MAG

LE JOURNAL DES VILLAMAGNAINS

Extension du gymnase du complexe sportif des Verchères

WWW.VLG.FR - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2017 - **N°92**

ÉDITO

Écrire son territoire

L'année 2017 se termine sur le lancement d'un projet de grande envergure : **la révision générale de notre PLU.**

Le Plan Local d'Urbanisme permet la mise en œuvre de la politique communale en termes d'**aménagement du territoire.** Le document qui est notre référence aujourd'hui, date de novembre 2006. Les procédures de modifications et de révision ont contribué à son évolution mais il est temps de le faire évoluer davantage pour intégrer les nouvelles règlementations inscrites dans les lois **Grenelle** et **ALUR** (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) en compatibilité avec les documents cadres de l'agglomération annemassienne : **SCOT** (Schéma de COhérence Territoriale), **PDU** (Plan de Déplacement Urbain), **PLH** (Programme Local de l'Habitat) et **PCAET** (Plan Climat Air Energie Territorial). Le PLU a pour objectif principal de proposer la vision d'un développement territorial cohérent et soutenable pour la commune, adapté aux nouvelles contraintes de la législation.

Document clé de voûte du PLU, la commune doit définir ses objectifs et ses orientations dans un **PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) que nous souhaitons fortement marqué par les enjeux de protection de l'environnement, équité sociale et efficacité économique. La **concertation avec les habitants** est inscrite pour faire émerger un **projet global partagé** de l'avenir de notre territoire. Les premières réunions entre élus ont montré un large consensus de nos ambitions.

Ville-la-Grand n'est certes plus un village mais reste une ville à taille humaine, modèle que nous souhaitons tous conserver.

Les mutations sont nécessaires et obligatoires. L'arrivée du Léman Express et l'aménagement d'un parvis au nord de la gare modifieront le quartier de la Rotonde mais nous **veillerons** à ce que ces changements soient **bénéfiques** pour les habitants. Des quartiers de maisons individuelles se transforment en lots de petits immeubles, mais nous pourrons **maîtriser** leur expansion en limitant des hauteurs de construction ou en imposant des orientations d'aménagement.
Les espaces verts et naturels sont encore très présents et nous **défendons** aujourd'hui le projet d'aménagement des berges du Foron, du passage à niveau à Ambilly, pour assurer cette ceinture verte si représentative de notre **patrimoine naturel.**

Cet été, nous avons lancé un **marché public** d'études et quatre offres nous sont parvenues. L'analyse effectuée par nos services a été complétée par une **audition** des candidats début octobre qui a déterminé le choix de notre prestataire. A l'heure de l'édition de ce magazine, je ne peux vous annoncer qui est le lauréat mais veux vous assurer du sérieux de la démarche entreprise.

Nous aspirons à un **PLU ambitieux et responsable** pour répondre à nos habitants et à ceux qui choisiront notre commune, car il y fait bon vivre. Nous avons deux ans de travail devant nous pour partager **un projet de territoire respectueux de notre environnement et de ses habitants.** Nous comptons sur votre **participation citoyenne.**

Nadine JACQUIER
Maire de Ville-la-Grand

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

Nouveau site internet :
www.annemasse-agglo.fr

Annemasse Agglo met à la disposition de ses usagers un nouveau site web, plus performant et moderne.

Comme celui que vous présentera la commune dans quelques mois, la collectivité a souhaité mettre l'usager au centre, tant en termes de contenu qu'en termes de structuration de l'information. La première page cible les questions les plus souvent posées concernant les services assurés par Annemasse Agglo : payer sa facture d'eau ou les horaires des déchetteries…
Un bandeau d'alerte situé en haut de page (ou sous la forme d'une notification sur mobile et tablette) permet d'informer de toute l'actualité nuisible (coupure d'eau, par exemple) qui ne dépend pas de la commune. Trois boutons cliquables permettent d'ouvrir d'autres pages où vous trouverez nombreuses informations sur les services, les actions, les projets… qui vous permettront de découvrir notre territoire.

Dans le menu « L'agglo et le territoire », vous pourrez consulter « l'avant-projet de territoire de l'agglomération annemassienne », document cadre de la collectivité, qui guide l'action publique locale. Il a pour but d'afficher l'ambition partagée du territoire par l'ensemble des élus de l'agglomération, sur tous les domaines qui en font la vie quotidienne : économie, services à la population, tourisme, environnement, habitat, culture, loisirs, formation, action sociale…

Suivez toute l'actualité de l'Agglo et du territoire sur le compte officiel Twitter @AnnemasseAgglo et sur la page facebook Annemasse Agglo.

03 ZOOM SUR… UN ATELIER POUR LE LÉMAN-EXPRESS

04 PÔLE ÉDUCATION RENTRÉE SCOLAIRE

07 ANIMATION LE MOULIN A OUVERT SES PORTES

DÉVELOPPEMENT DURABLE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : UNE BELLE RÉUSSITE AU MOULIN DE CARRA

Lors des Journées Européennes du Patrimoine, près de 750 personnes ont vu la roue du moulin se réanimer. Des contacts ont été noués entre les amateurs et connaisseurs des moulins et les amoureux du patrimoine.

À cette occasion, le moulin est redevenu vecteur et créateur de lien social sur son territoire : trois expositions complémentaires ont séduit le public, une balade avec l'association ADIFOR a permis de faire découvrir le patrimoine naturel du Foron, deux calèches de collection ont contribué à recréer l'ambiance d'une autre époque.

Lors de ce week-end, le musée du bâtiment ainsi que l'atelier du Léman ont ouvert leur porte et ont fait apprécier aux nombreux visiteurs leur savoir-faire.

En savoir +
Permanences au Moulin :
mardi, mercredi et samedi,
de 14h00 à 18h00
07 84 54 27 76 / natalia.dejean@vlg.fr

NOUVEAUX POINTS DE TRI EN DÉCHETTERIE : CARTOUCHES D'ENCRE ET CAPSULES NESPRESSO®

Désormais, les déchetteries de l'agglomération collectent les cartouches d'imprimante vides (jet d'encre ou laser) ainsi que les capsules Nespresso usagées.

Il est donc maintenant possible de trier ces déchets aux déchetteries de Bonne, Gaillard, Saint-Cergues et Vétraz-Monthoux.

Ils seront ensuite collectés par des organismes spécialisés pour en assurer leur recyclage.

Vous pouvez également déposer piles et néons usagés, qui bénéficient également de filières spécifiques de traitement.

Rappel des horaires d'ouverture des déchetteries

- Bonne (route de la Ripaille) :
  lundi et samedi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 19h00,
  mardi à vendredi : 13h30 - 19h00.
- Saint-Cergues (route de la Vy de l'eau) :
  lundi et samedi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 19h00,
  mardi à vendredi : 13h30 - 19h00.
- Gaillard (rue Transval) :
  lundi à samedi : 7h30 - 19h00.
- Vétraz-Monthoux (Les Grands Bois, rue Germain Sommeiller) :
  lundi à samedi : 7h30 - 19h00, pour les particuliers.
  Cette déchetterie est la seule équipée pour recevoir les professionnels du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00.

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

Le passage aux horaires d'hiver aura lieu en même temps que le changement d'heure nationale.

N'oubliez pas votre justificatif de domicile ; il peut vous être demandé pour que l'accès vous soit autorisé.

En savoir + :
www.annemasse-agglo.fr/services-et-demarches/dechets/lieux-horaires-dechetteries

ÉCO-GESTE

UN NOËL RESPONSABLE, C'EST POSSIBLE !

Si Noël est une période de cadeaux et de décorations, il en résulte hélas beaucoup d'excès et de déchets.

Mais avec quelques astuces simples, les fêtes peuvent tout aussi bien être l'occasion de faire des cadeaux… à la planète !

À propos du sapin : pour sa déco, pensez commerce équitable ou atelier déco avec les enfants.

Optez pour le sac à sapin, généralement vendu au profit d'associations, qui décorera le pied et permettra ensuite d'emballer proprement votre sapin pour l'emmener à la déchèterie, une fois les fêtes terminées. Il aura alors une seconde vie en faisant du compost.

Et pour les cadeaux demandés au Père Noël ?

- Pourquoi pas un cadeau dématérialisé ? Une place de spectacle, un abonnement à un musée ou à un magazine, une journée à la ferme (pour les enfants) ou un massage font parfois plus plaisir qu'un objet…
- Pourquoi pas un cadeau électronique en bon état et d'occasion ? Un petit geste pour éviter de générer des déchets toxiques et non recyclables.
- Pourquoi pas privilégier les emballages réutilisables (rubans, ficelles, sacs en papier, anciens paquets cadeaux) ?

VIE CITOYENNE

VISITE DU CENTRE

26 SEPTEMBRE

Un petit groupe s'était donné rendez-vous le 26 septembre pour écouter Raymond Tronchet, endossant une nouvelle fois le costume de guide pour raconter un peu de l'histoire de Ville-la-Grand.

Villamagnain depuis 1943, il évoqua maints souvenirs d'une époque où la commune comptait 3 moulins, où le souterrain qui reliait le château des de Grailly au centre existait encore, où l'activité était essentiellement à vocation agricole (familles Lapraz, Parent, Philippe, Niquille, Bardet…) et cheminote, où le Savoy était encore un cinéma, où l'ex-caserne sarde abritait nos pompiers, où le Juvénat accueillait des religieuses, où le nombre de cafés dans la commune était très important, où les boulangers s'appelaient Montand et Chambet, les bouchers Peutet, Beestschen, les épiciers Milleret, Gaillard, Coop et Etoile des Alpes, le buraliste, ancien poilu devenu centenaire, Eugène Gaignerot… Les promeneurs sont repartis enchantés de leur après-midi. Une nouvelle visite, ouverte à tous, sera organisée au printemps.

COLLÈGE PAUL-LANGEVIN : LA PREMIÈRE CLASSE DE CADETS DE LA SÉCURITÉ CIVILE EST EN PLACE

La première classe de cadets de la sécurité civile de Haute-Savoie, a été créée au collège Paul Langevin de Ville-la-Grand et compte 16 élèves.

Initiée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et l'Éducation Nationale, elle vise à former des jeunes en classe de 4e à l'organisation de la chaîne de secours publics, afin de développer leur sens des valeurs, leur esprit citoyen et de les positionner comme acteurs de leur sécurité. Le programme consiste en 20 séquences de cours de 2h00 dans l'enceinte de l'établissement, plus trois séquences de 4h00 en déplacements sur sites. Ce programme se décline en trois modules :

Les représentations du monde et de l'activité humaine : faire preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui et acquérir une culture de Sécurité Civile

Organisation, mission de la sécurité civile ; engagement du jeune sapeur-pompier et du sapeur-pompier volontaire ; service civique ; citoyenneté…

Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Il s'agit pour les élèves de comprendre les menaces et les enjeux des risques majeurs. Ils aborderont des cas concrets en étudiant des catastrophes naturelles ou technologiques (AZF, Katrina, Fukushima) et leurs conséquences humaines et matérielles.

La formation de la personne et du citoyen

Identifier les risques et réagir avec un comportement approprié, formation aux gestes de premiers secours, maîtriser les principes de prévention et de lutte contre les incendies, agir pour faciliter l'intervention des acteurs de secours.

Une présentation pratique de leur apprentissage par les cadets de la sécurité civile est prévue vers la fin de l'année scolaire devant leurs camarades du collège. Par ailleurs, ils participeront activement à l'encadrement d'un exercice d'évacuation du collège en tant que serre-fil, concrétisant ainsi leur engagement citoyen.

FÊTE DES VOISINS À CORNIÈRES

30 SEPTEMBRE

Samedi 30 septembre, les habitants du quartier de Cornières se sont réunis à l'école pour la Fête des Voisins.

Sur le principe du buffet canadien, le repas s'avéra des plus copieux.

De nouvelles personnes sont venues participer à cette rencontre conviviale et sympathique. Le rendez-vous est déjà donné pour l'an prochain.

CADRE DE VIE

NOUVELLE ÉCOLE DE POTTIÈRES

Après étude des 55 projets reçus par la mairie, le cabinet d'architecte retenu pour la construction de la nouvelle école est le cabinet « Composite Architecte ».

Le 27 septembre dernier a été reçu l'avant-projet définitif pour le dépôt d'un permis de construire en fin d'année.

La commune a également retenu 3 bureaux de contrôle, CSPS et OPC :

- Coordination, sécurité et protection santé : Guy-Pierre Cerda,
- Contrôle technique : Alpes-Contrôle,
- Ordonnancement, pilotage et coordination : IBSE.

Le budget prévisionnel de la construction est de moins de 6 000 000 €. La nouvelle école devrait être ouverte pour la rentrée 2019 / 2020.

55 projets
REÇUS

DÉCORATIONS DE FIN D'ANNÉE : ET SI NOËL RIMAIT AVEC NATUREL ?

Cette année, nous ne reconduirons pas le concours des illuminations.

Dans un souci de protection de l'environnement et d'économies d'énergie, nous invitons nos habitants à « briller d'ingéniosité » pour décorer leurs maisons, jardins, balcons et fenêtres avec des éléments de récupération, pour leur plus grand plaisir et celui des passants.

MISE EN SERVICE DES FEUX TRICOLORES

L'arrêté n°16-15 du 15 janvier 2016 modifiant le régime de priorité au niveau du carrefour des rues Fernand David et Révérend Père Favre (voie de contournement) étant abrogé, le carrefour est désormais régulé par des feux tricolores.

Une signalétique complémentaire sera installée pour signaler la proximité des écoles.

Nous vous rappelons de ne pas vous engager sur le passage à niveaux qui se trouve près de l'école St-François afin d'éviter d'être bloqué en cas de signalement d'un train.

ZOOM SUR...
un atelier pour le Léman-Express

Une installation de maintenance des trains Régiolis, d'environ 12 000 m² va être implantée, sur les communes d'Annemasse et Ville-la-Grand.

Elle répondra aux besoins de la nouvelle gare. La maîtrise d'ouvrage est la SNCF et le financement est assuré à 100 % par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) :

- Un bâtiment principal d'environ 2 000 m² avec 2 voies sur fosse permettant de réaliser la maintenance courante et corrective, des voies équipées de passerelles qui facilitent l'accès aux toitures des Régiolis (climatisation, système de commande des moteurs…), la possibilité de remplacer les organes sous caisse de l'engin comme les essieux.
- Des équipements permettant un nettoyage complet des rames : le nettoyage intérieur des rames pour permettre un état de propreté correspondant au besoin du client, le nettoyage extérieur des rames, en particulier pour permettre de détaguer les engins sur une voie dédiée, avec récupération des effluents, la vidange des WC à rétention (plus de rejets directs sur la voie).
- Des installations permettant d'accueillir d'autres matériels : l'atelier est dimensionné pour recevoir ponctuellement d'autres types de matériels qui circulent déjà sur la Haute-Savoie, ainsi que des trains Flirts Suisse.

C'est un projet éco-responsable :

- gestion technique du bâtiment permettant un relevé de toutes les consommations pour une meilleure maîtrise,
- éclairage par LED avec adaptation à la luminosité ambiante,
- récupération des eaux de pluie pour alimenter l'eau industrielle,
- priorité donnée à la lumière naturelle en agrandissant les voûtes de toit,
- mode de chauffage de l'eau sanitaire gaz/solaire.

Le Léman Express en chiffres

Une desserte structurée sur le bassin franco-valdo-genevois irriguant l'ensemble de la Haute-Savoie, avec :

- 230 km de lignes,
- 2 gares principales reliées ; Genève-Cornavin et Annemasse,
- 45 gares desservies sur le périmètre,
- une flotte dédiée de 40 trains pouvant circuler sur les réseaux suisse et français,
- jusqu'à 6 trains par heure entre Coppet et Annemasse,
- trains directs vers Genève depuis Evian-les-Bains, Annecy et St-Gervais,
- 50 000 voyageurs attendus pour emprunter les 280 trains quotidiens.

12 000 m²
D'INSTALLATION
DE MAINTENANCE

Visite de l'atelier de maintenance de Lyon

PÔLE ÉDUCATION LOISIRS SPORTS

Transport

PÉDIBUS

L'opération « Pédibus », initiée l'an dernier par le Conseil Municipal des Enfants, fait appel à des bénévoles pour encadrer les élèves, c'est une organisation entre parents. Certains ont été à l'initiative de 2 parcours :

- Ligne 1 "Pottières" : école de Pottières - école du Centre
- Ligne 2 "Voirons" : croisement rues Claude Debussy/ Hector Berlioz - école du Centre

Nous rappelons aux parents qu'il faut inscrire leur enfant sur l'application petitbus et que ces deux lignes sont complètes. Pour répondre à de nouveaux besoins, les familles doivent rejoindre ce dispositif et créer de nouvelles lignes.
Pour assurer leur sécurité, les accompagnants seront équipés de dossards fluorescents à venir retirer en mairie.

En savoir +
04 50 84 47 55 / 06 88 81 55 87
www.petitbus.com

Gymnase

EXTENSION DU GYMNASE DU COMPLEXE SPORTIF DES VERCHÈRES

Cette extension a ouvert ses portes début octobre à destination des associations sportives et groupes scolaires publics et privés de la commune.

Elle propose 5 nouvelles salles avec vestiaires et sanitaires.

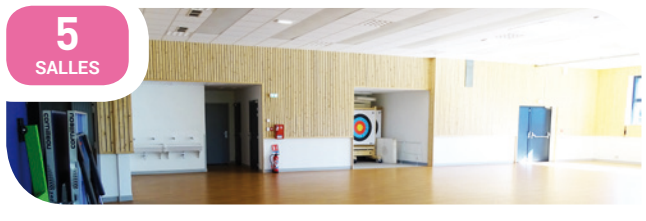

Labo

LE LABO OUVRE SES PORTES

30 SEPTEMBRE

Le 30 septembre était l'occasion pour les familles de découvrir les ateliers du Labo : visite des lieux, présentation des intervenants, expo photos des différentes activités…

La convivialité était au rendez-vous. Jeunes, adultes et professionnels ont ainsi pu échanger sur les pratiques culturelles de la structure et les activités à venir.

Durant les vacances scolaires, tous types de loisirs seront proposés aux jeunes.

Les portes du Labo sont ouvertes :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h00,
- mercredi de 14h00 à 18h00,
- vendredi futsal de 17h45 à 19h45 au gymnase du collège Paul Langevin.

Pour rappel, le Labo vous propose de découvrir ses ateliers : comédie musicale, cours adultes (jazz, rock et zumba), dessin / photo, musique (guitare / basse, batterie), projets musicaux pour ados (création d'un set live, concerts…), milieu urbain, street culture et labo photo.

Possibilité de location : studios d'enregistrement, de répétition et résidence.

En savoir +
Labo 04 50 38 03 10 / 06 89 46 96 62

Travaux

DES TRAVAUX CET ÉTÉ AU MULTI-ACCUEIL

Durant l'été, le multi-accueil a profité des trois semaines de fermeture pour effectuer des travaux afin de reconfigurer la circulation au sein de la structure.

Une nouvelle chambre a été créée dans la section des grands, facilitant ainsi l'organisation de la journée. Cette pièce permet également de proposer d'autres activités aux enfants en dehors des temps de sieste. Un couloir et un hall ont été aménagés, favorisant un accès individualisé vers chaque section. Ce nouveau couloir évite les passages trop fréquents dans la section des bébés.
Ce nouvel aménagement permet aussi aux familles de prendre le temps d'arriver avec leur enfant dans un espace plus sécurisé et dédié à l'accueil.

Restauration

NOUVEAU MARCHÉ POUR LA RESTAURATION : PLUS DE CHOIX, PLUS DE LIBERTÉ !

La commune a souhaité pour cette nouvelle rentrée offrir aux familles le choix entre 2 menus : classique ou végétarien (sans protéine animale).

Les repas sont confectionnés par la société ELIOR, située à Marignier, qui a été retenue pour ses qualités d'approvisionnement local et sa capacité à proposer ces deux types de menus.
Les repas sont livrés et remis en température sur place par l'équipe de restauration de la ville.
Dans une démarche d'engagement environnemental, et pour réduire le gaspillage alimentaire, l'inscription à la restauration scolaire par les familles doit désormais être faite la veille avant 12h00, afin de pouvoir établir une commande au plus juste en fonction du nombre réel d'enfants présents.

Direction

UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'ÉCOLE DE LA BERGERIE

La mutation de Marjorie Bedogni à Ville-la-Grand ne l'aura même pas contrainte à déménager, puisque précédemment en poste à Juvigny, elle résidait déjà sur notre commune.

Villamagnaine d'origine, elle débute d'ailleurs sa carrière en 2001 comme remplaçante à l'école du Centre, avant de « s'exiler » à Juvigny de 2002 à 2016, où elle devient directrice de l'école en 2008. En septembre 2017, elle a rejoint, en tant que directrice, l'école de la Bergerie. Mariée et mère de 2 enfants, elle pratique le sport (badminton, ski, randonnée…), elle est aussi mélomane et joue du violon. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à celles et ceux nouvellement arrivés dans nos écoles.

Rentrée

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Pour cette rentrée particulière, suite à l'incendie de l'école du Centre en juin dernier, les 8 classes de CM1 et CM2 ont été transférées dans une école modulaire installée sur le parking du Villeventus.

À cette occasion, Monsieur le Sous-Préfet a souhaité être présent.
Une cour et un espace couvert ont été aménagés pour les activités sportives et les récréations.
Pour faciliter les déplacements des familles entre les différentes écoles, les horaires ont été décalés.

Effectifs

École maternelle de Pottières
165 élèves / 7 classes

École maternelle de la Bergerie
166 élèves / 7 classes

École primaire de Cornières
109 élèves / 4 classes

École élémentaire du Centre
483 élèves / 20 classes

École - Collège - Lycée Saint-François
1466 élèves / 51 classes

Collège Paul Langevin
950 élèves / 42 classes dont 2 classes ULIS et 8 classes SEGPA

Cross

C'EST LA SAISON DES CROSS POUR LES SCOLAIRES

L'automne est là, et les coureurs de fond s'adonnent à leur sport favori.

Nos élèves ne sont pas en reste et le nombre de compétitions en est la preuve :

- **Le 27 septembre** l'USEP (Union Sportive Ecole Premier Degré) et la commune accueillaient, sur la piste du stade, le challenge sportif « l'école court », en partenariat avec une association à but caritatif, invitant chaque école (secteur Léman-Salève) à parcourir un maximum de kilomètres afin de venir en aide à d'autres enfants moins chanceux.
- **Le 9 octobre,** le collège Paul Langevin organisait son propre cross.
- **Le 11 octobre** a eu lieu la « course longue » pour les élèves de CM1 et CM2, organisée par l'USEP, toujours pour le secteur Léman-Salève.
- **Le 17 octobre,** l'UGSEL a pris le relais avec les écoles privées.
- Enfin, pour clore le cycle de l'endurance, un dernier cross a été organisé par l'école du Centre, **le 18 octobre.**

PENSEZ-Y

SOLIDARITÉ

KOLOBO : FINALISATION DU CENTRE DE SOINS DAVID DONCHE

En février 2016, le centre de soins David Donche à Kolobo (Tchad) a été inauguré. Cependant, le chantier n'était pas terminé pour autant.

Il restait à le compléter par la solarisation du centre (mise en place d'un réservoir d'eau et de panneaux solaires) afin qu'il soit autonome en eau et en électricité. Fin août 2017, le centre est achevé : installation du piétement et mise en place du réservoir, installation de la pompe solaire, panneaux solaires distincts pour le pompage et l'éclairage, et raccordement au centre de soins, etc. Une avancée de plus pour ce village. Le centre de soins David Donche a son propre réseau d'eau et électrique. N'oublions pas la dernière volonté Mme Ortu Anna-Maria demeurant à Cornières, qui, en 2012, « apporter de l'eau au village » avait été une priorité. Ses enfants avaient fait un don de 2 500 €. L'engagement avait été pris et à ce jour, l'eau est distribuée dans le centre de soins pour le plus grand bonheur des habitants du village.

L'association fait appel aux bénévoles pour venir soutenir ses actions humanitaires et aider les villageois.

En savoir +
kolobo-villelagrand@yahoo.fr
06 09 68 13 63

OCTOBRE ROSE

Pour la deuxième année consécutive la Mairie de Ville-la-Grand s'est mobilisée pour le traitement et le dépistage du cancer du sein.

Durant tout le mois d'octobre, vous avez pu voir la vie en rose. La mairie s'est parée de rose : les « pompons roses » prévus pour la décoration intérieure ont été confectionnés avec les jeunes du Labo, l'eau de la fontaine a été colorée, les bâtiments communaux (Mairie, Savoy et Labo) étaient éclairés, même le clown a revêtu son habit d'apparat pour l'occasion. La semaine du 16 au 20 octobre des activités ont eu lieu, pour les petits comme pour les grands : musique, zumba, twirling bâton et maquillages. Tous les dons récoltés (un ruban rose pour octobre rose) ainsi que les profits de la vente de friandises seront prochainement reversés à l'association du Comité Féminin pour le dépistage du Cancer du Sein. Un grand merci à vous pour votre participation.

FINANCES

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016

L'article sur le budget 2017 dans le VilleMAG n°89 évoquait le contexte financier dans lequel la collectivité se trouvait, marqué par le poids des choix de gestion réalisés en première partie de mandat et jusque début 2016, dans une situation de baisse de dotations de l'État.

Durant cette période, les dépenses ont continué de progresser de manière très rapide alors que, globalement, les recettes manquaient de dynamisme (situation qualifiée « d'effet de ciseaux »). Le principal risque pour la collectivité portait, alors, sur la dégradation continue de l'épargne nette* (plus de 2,2 M€ en 4 exercices), conséquence d'un effet ciseaux particulièrement fort dû à la baisse des recettes et la très forte progression des dépenses.
L'enjeu de l'année 2016 était donc considérable pour désamorcer la tendance alarmante des finances de la collectivité. Des économies substantielles ont dû être engagées sans remettre en cause les services aux Villamagnains. Au 31 décembre 2016 (clôture du compte administratif 2016), même si l'épargne nette reste négative, sa dégradation est interrompue.

L'objectif est largement atteint puisque :

- l'épargne nette est stabilisée,
- les dépenses sont en baisse dans un contexte de maintien de la dynamique des recettes (diminution de presque 7 %),
- la capacité de désendettement est diminuée (de 50 à 17 ans).

L'objectif de l'équipe municipale est de rester fortement engagée en faveur des nouveaux projets, mais en privilégiant des modes de gestion très économes.

L'ouverture du moulin, dont le fonctionnement s'appuie sur les habitants, les associations et la mobilisation des services est un exemple de ces efforts. Ils seront à poursuivre en 2017 et pour les années à venir.
Cette grande maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis l'inversion de l'effet ciseaux pour la première fois depuis 2011. Au vu de la situation passée, la dynamique que présente ce compte administratif est favorable et encourageante.

ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE NETTE

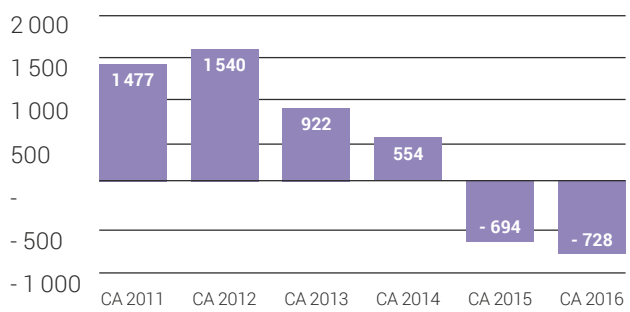

ÉVOLUTION DES DÉPENSES

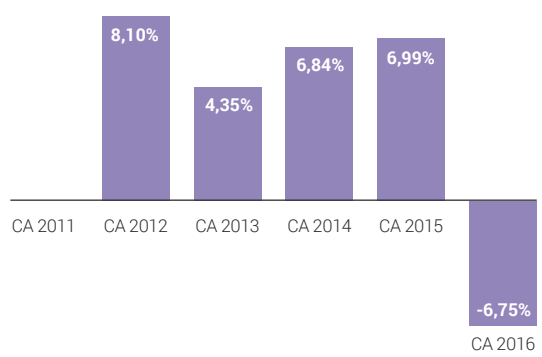

L'INVERSION DE L'EFFET DE CISEAUX

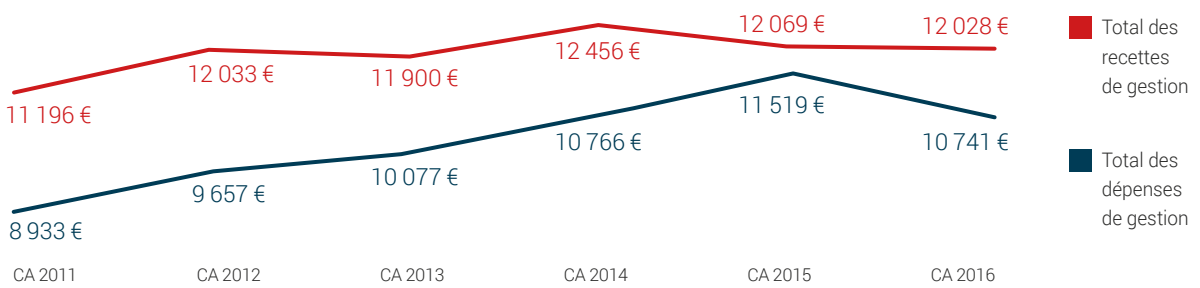

**L'épargne nette est l'indicateur principal de la bonne santé financière d'une collectivité locale. Aussi appelée capacité d'autofinancement, elle représente la part des finances dont la collectivité dispose pour réaliser des investissements à long terme (école, gymnase, voirie…).*

VIE ASSOCIATIVE

FÊTE **DE LA BIÈRE**

28 OCTOBRE

Le 28 octobre, les Festivités Villamagnaines organisaient leur Fête de la Bière sous le chapiteau Villeventus avec sa traditionnelle choucroute. Une grande variété de bières était proposée à la dégustation… avec modération bien sûr !

Tous les habitants de la commune et des alentours ont passé une excellente soirée animée par l'orchestre Babaz.

En savoir +
06 08 26 13 12

JOURNÉE DU **PÈRE-NOËL**

23 DÉCEMBRE

Samedi 23 décembre, les Festivités Villamagnaines font venir tout spécialement le Père Noël pour les enfants de Ville-la-Grand.

Il sillonnera, tout l'après-midi, les rues de la ville et distribuera des friandises.

Dès 16h00, il vous donne rendez-vous à la salle du Savoy pour un goûter spectacle entièrement gratuit avec distribution de cadeaux.

Venez nombreux pour accueillir le Père Noël !

FOIRE **AU BOUILLI**

Samedi 18 novembre

Salon des vins de Savoie et des produits du terroir, salon des artisans, concours de boules, exposition de motos anciennes, graffeurs…
Villeventus - de 14h00 à 19h00

Spectacle de pôle danse, glamour et burlesque, avec Pôle Studio (surprise aux entr'actes)
Savoy - dès 19h00 - Tarif : 15€

Samedi 18 et dimanche 19 novembre

Traditionnelles expositions d'associations :
Éventail, Révélation, Club Philatélique, concours Art Villamagna, Animathèque & la Chanterelle
Maison Des Associations

Exposition des Modélistes Ferroviaires
Rue Fernand David

Exposition de vitraux, d'œuvres à la galerie Art Villamagna & musée du Bâtiment
Centre-ville

Dimanche 19 novembre

Exposition de voitures américaines par l'Association de l'Automobile Ancienne des Savoie
Place du Passage à l'An 2000 - dès 9h00

Groupe folklorique Passadamou, Tradi'sons (Cors des Alpes), magicien Majic DJ, groupe country Friendsinlinedance, les Aigles du Léman, la maquilleuse Sandra, château gonflable proposé par la Pataterie, balades en ânes, divers manèges et vide-grenier. Buvettes, Bar à Champagne.
Sur la foire - dès 9h00

Repas « Le Bouilli », animé par les CARLINES et leurs carillons. Vin d'honneur à 11h30, en présence de la Princesse du Genevois.
Villeventus - Tarif : 15 € (boissons non comprises)

Vente de billets sur place ou chez les commerçants : Friandine, Cave Bordelaise, Café du Progrès, Café des Arts, Boulangerie Darlot, Inox.

En savoir +
06 01 31 78 12 / 04 50 49 45 82
foireaubouilli@gmail.com

TROPHÉE DÉPARTEMENTAL **DES JEUNES VÉTÉTISTES À VILLE-LA-GRAND**

10 SEPTEMBRE

Le Club R-VTT de Ville-la-Grand organisait ce dimanche 10 septembre l'une des 8 manches du Trophée Départemental des Jeunes Vététistes. Cette compétition rassemblait les jeunes des écoles de vélo des clubs de Haute-Savoie et de quelques départements voisins.

Deux épreuves étaient au programme avec un cross-country et une course d'orientation.

À domicile, les pilotes R-VTT ont réalisé de très belles performances, avec 3 podiums.

En minimes, c'est un doublé puisque Thomas Challier se classe 1er et Quentin Chillat 2nd (Anthony Colautti 5e - Tim Delemontey 6e - Lilian Bouchard 11e - Valentin Cheramy 12e - Esteban Martin-Garcia 13e et Cyril Friol 15e). En benjamins, Maé Foucault-Lecerf réalise un nouveau podium et se classe 3e (Léo Techer 10e, Alessandro Colautti 14e, Costa Monteiro-Chaduc 18e).

En benjamines, Aurélia Moulin termine au pied du podium avec une 4e place et Pierre Baroni en pupilles finit à une très prometteuse 8e place.

Toutes ces performances ont récompensé les efforts fournis par les bénévoles tout au long de la semaine pour que cette épreuve soit un succès.

POUR LE SOU DES ÉCOLES, **LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UN VAIN MOT**

Créé en 1938, le SOU est une association à but non lucratif, dont l'argent gagné tout au long de l'année est reversé aux 4 écoles de Ville-la-Grand selon leurs besoins et leurs projets (spectacles, classes vertes, initiation à la voile, transports, sorties de fin d'année…).

Elle organise deux fois par an une farfouille au Villeventus et un marché de Noël à la salle du Savoy. Le bureau actuel est composé de mamans actives professionnellement et actives bénévolement dans l'association.

La commune ayant connu au mois de juin une dure épreuve autant psychologique que matérielle, suite à l'incendie de l'école du Centre, cette association a souhaité collaborer et soutenir les écoles et les enseignants. Elle a tenu à apporter une aide financière plus personnelle en organisant une cagnotte solidaire lors de la fête de la musique puis du repas canadien.

Même si cette action a été décriée par certaines personnes considérant que l'Etat, la Mairie et les assurances « étaient là pour ça », les membres du SOU ont estimé qu'il était de leur devoir de créer une cagnotte solidaire destinée intégralement à l'école et d'offrir une aide exceptionnelle en reversant une partie des bénéfices de la fête de la musique.

Cet élan de générosité et de solidarité a été formidable, et grâce aux réseaux sociaux, a généré une mobilisation d'anciens élèves de tous âges, ainsi que d'anciens parents, tous très émus qui vinrent spécialement participer à cette cagnotte.

Un grand merci à tous.

N'oubliez pas le marché de Noël !

Dimanche 26 novembre - salle du Savoy - dès 9h00

SALON **DU CHOCOLAT**

En présence de la Princesse du Genevois, et malgré une participation plus restreinte des chocolatiers, cette 5e édition fut une réussite. Cette année, la thématique a été élargie aux saveurs qui tournent autour du chocolat : miel, confiture, biscuits…

La fréquentation a été en nette augmentation ; la qualité et le choix des produits proposés ont fait saliver les visiteurs qui deviennent au fil des salons de fins connaisseurs.

Guy Roux, avec son fameux chocolat sans sucre, était présent pour penser à votre diététique et a donné plusieurs conférences sur les bienfaits du chocolat pur cacao.

Arnaud Vuattoux avait confectionné une pièce en chocolat (2,706 kg) pour leur tombola. Un atelier pour les enfants a été organisé par ce dernier, pour leur faire découvrir le travail du chocolat.

Rendez- vous l'année prochaine pour le 6e Salon du chocolat & des Saveurs.

LA TARTIFLETTE AVEC **LES SAVOISES'RIES**

La Guggen Music de Ville-la-Grand existe depuis 1988 et partage avec envie sa passion depuis son premier jour. Cette association est constamment à la recherche de « musicos » pour euphoniums, trombones, trompettes…

Tu as plus de 16 ans, voire beaucoup plus ? Tu sais jouer ? très bien ;
Tu ne sais pas jouer ? pas grave…
les Savoises'ries t'apprendront !

Samedi 4 novembre :
Soirée tartiflette et soirée dansante avec l'orchestre « CAPTIV »

Salle du SAVOY - à partir de 19h30
Tarifs : 22 € (- 10 ans : 10 €)

Pour le plaisir de vos oreilles, quelques morceaux de leur nouveau répertoire vous seront joués. Et rendez-vous d'ores et déjà le samedi **10 novembre 2018** pour fêter leur 30e anniversaire (concerts avec plusieurs Guggens).

En savoir +
www.savoiseries.com
06 76 94 74 26
contact@savoiseries.com

ANIMATION

SALON DES VINS DE SAVOIE ET DES PRODUITS DU TERROIR

18 & 19 NOVEMBRE

En partenariat avec le Comité de la Foire au Bouilli, la mairie de Ville-la-Grand organise tous les ans, son Salon des Vins de Savoie et des Produits du Terroir. Notre dernier viticulteur villamagnain, Jean-Marie Chappuis coordonne cette manifestation avec le soutien de la Compagnie de Savoie.

Cette année encore, les 5 exposants producteurs de vins de Savoie seront entourés d'artisans fiers de leur savoir-faire (fromages, miel, escargots préparés, poterie, produits à base de plantes, bonbons, bacs à fleurs…).

Un salon idéal pour préparer vos fêtes de Noël !

Samedi 18 novembre - dès 14h00 - Inauguration officielle du salon à 18h00

Dimanche 19 novembre - toute la journée - Villeventus

LE MOULIN A OUVERT SES PORTES AU PUBLIC

Les Journées Européennes du Patrimoine ont été l'opportunité de lancer la programmation culturelle de ce lieu. Un programme trimestriel d'activités comprenant expositions, conférences, cours de yoga, stages de peinture, ateliers-plantes et autres animations sera disponible à l'accueil du Moulin et de la Mairie.

Prochains temps forts :

- **Samedi 18 novembre** à partir de 14h00 Semaine Européenne de la gestion des déchets, gratiféria « outils de jardinage » et atelier tressage.
- **Mercredi 15 novembre et samedi 9 décembre :** après-midi nature avec la FRAPNA.
- **En novembre :** ateliers et formations autour du jardinage écologique et des jardins partagés qui attendent leurs futurs jardiniers.

Appel à bénévoles :
Le Moulin de Carra a besoin de bénévoles aguerris ou débutants dans les domaines suivants : accueil du public, gestion et logistique. Un accompagnement leur sera proposé pour les préparer à l'accueil du public et à la valorisation du lieu.

En savoir + :
Permanences au Moulin
mardi, mercredi et samedi
de 14h00 à 18h00
07 84 54 27 76
natalia.dejean@vlg.fr

LES NOT'OMNALES

Après une première soirée consacrée à un duo violon/piano, une seconde accueillait l'Orchestre des Pays de Savoie.

Le troisième soir, les élèves des écoles de musique de l'agglomération annemassienne laissaient augurer un avenir plein de promesses pour de jeunes, voire très jeunes talents.

Ce 7e festival s'est terminé le dimanche en apothéose avec le Sirba-Octet qui a été ovationné par un public conquis et enthousiaste.

Le programme proposé par notre directeur artistique Patrick Lehmann était à la hauteur de nos ambitions. La promotion de la musique classique se poursuit dans ce festival de grande qualité.

EXPRESSION

La présente tribune est ouverte aux deux groupes, majoritaire et minoritaire, selon des règles d'égalitaire espace dédié.

GROUPE MINORITAIRE

La vie d'un élu municipal « d'opposition » n'est pas un long fleuve tranquille.

Il n'y a pas en droit français de véritable « statut de l'élu municipal » et encore moins de statut de l'élu municipal « minoritaire » ou « d'opposition ». C'est d'autant plus dommage que, au fur et à mesure de l'approfondissement de la décentralisation, les élus locaux se sont vu confier des responsabilités importantes et variées. Pourtant, là où ils sont présents (désormais dans les communes de plus de 1 000 habitants représentant près de 85 % de la population), les conseillers qui après leur élection sur des listes concurrentes, n'appartiennent pas à la majorité municipale, ont du mal à rompre leur isolement et à faire entendre leurs voix, faute de moyens ou faute d'informations.

La tentation est grande de ne leur faire jouer qu'un rôle de figuration, ce qui augure mal d'un véritable débat démocratique. Les relations peuvent devenir (très) tendues entre eux et le Maire ou même leurs collègues au conseil, cette citation résumant la situation :
« des droits ? aux yeux de la majorité nous aurions plutôt des travers ! ».

Et Ville-la-Grand est malheureusement dans cet état d'esprit, voire même pire.

De quels moyens disposons-nous pour nous exprimer ?

Nos articles sur le VilleMAG où nous essayons d'être le plus clair et le plus précis possible malgré la place restreinte.
Les articles de presse où nous mettons en avant nos compétences et notre expérience des mandats précédents pour formuler des vérités et des critiques qui comme dernièrement, ont fortement perturbé Mme la Maire à tel point qu'elle n'arrête pas depuis de se justifier et de faire des mises au point ; beaucoup d'agitation et peu de maîtrise.
Les commissions où nous ne pouvons que très difficilement développer nos arguments faute de se réunir ; aussi nous n'avons pas pu donner notre avis sur des dossiers importants tels que le nouveau fonctionnement du gymnase et de son extension, le nouveau marché de restauration scolaire...
Les conseils municipaux dont l'atmosphère lourde et pesante est de plus en plus difficile à supporter surtout pour les moins aguerris d'entre nous et où les dossiers présentés sont déjà totalement ficelés.
Ça suffit de ces conseils municipaux où les réponses à nos questions sont toujours teintées d'agressivité. Ça suffit de ces conseils municipaux, transformés en classe d'école primaire où les bons élèves ne bronchent pas et où les mauvais (les 6 du fond) se font copieusement enguirlander par la maîtresse.

Nous ne voulons plus faire de la figuration, mais travailler dans le respect (l'attitude récente de Mme la Maire, refusant de nous saluer, ne va pas dans ce sens). Nous demandons à avoir toutes les informations nécessaires et suffisamment en avance pour que s'instaure un véritable débat démocratique qui nous a été refusé jusque-là.

Contrairement à ce qui se dit et s'écrit, nous ne sommes pas en campagne, nous souhaitons simplement mettre notre expérience et nos acquis au service de la commune et de ses habitants et remplir notre devoir d'élu en finissant ce mandat mieux que nous l'avons commencé.

Les élus de la liste Ville-la-Grand Autrement

GROUPE MAJORITAIRE

Construire ensemble…

Il n'y aura pas eu de trêve estivale à Ville-la-Grand, mais une longue course contre la montre pour préparer la **rentrée.** Pour l'ensemble des services municipaux, pour l'équipe majoritaire, pour les forces vives de la commune, tout aura été mis en œuvre pour que nous soyons prêts début septembre...

Cet objectif a été atteint et, en **présence de Monsieur le Sous-Préfet,** l'ensemble des enfants de la commune ont pu retrouver le chemin de l'école dans de bonnes conditions dans les structures provisoires du Villeventus ou encore à l'école de Cornières où les équipes avaient adapté leur fonctionnement.

Dans le même temps, le **Moulin de Carra** se préparait pour sa rentrée culturelle. Le 16 septembre, en présence d'un public nombreux, il connaissait sa première manifestation d'ampleur, mise en place avec l'appui des associations locales. Ces journées du patrimoine où se côtoyaient l'art, la technique et les problématiques de protection de notre environnement, préfiguraient un mode de fonctionnement innovant, que nous développerons ensemble. Espace d'échange, d'éducation et de citoyenneté, cet équipement est le symbole idéal d'une volonté affichée de préparer l'avenir sans oublier le passé de notre commune.

Après avoir géré la crise, il était nécessaire que nous puissions nous projeter en avant. Le 20 septembre voyait la désignation, au terme de la procédure d'appel d'offre lancée dans les jours qui avaient suivi l'incendie, de l'architecte chargé de **reconstruire l'école du Centre.** Son premier objectif consistera à remplacer le toit du bâtiment.

Quant à **l'école de Pottières, l'avant-projet définitif** nous a été remis le 27. Il est venu valider le travail conjoint de l'architecte, des techniciens municipaux et du comité de pilotage mis en place il y a plus d'un an. Il fera l'objet d'une présentation à la population avant la pose de la première pierre.

C'est également à la fin du mois de septembre que nous avons été avisés par la Préfecture que **l'état de carence** dans lequel se trouvait la commune depuis bientôt trois ans, avait été **levé**. Conséquence directe de la gestion rigoureuse et transparente dont les bases ont été posées par Madame la Maire, dès sa prise de fonctions, en juillet 2016. Cette nouvelle vient idéalement s'inscrire dans le calendrier de **révision du Plan Local d'Urbanisme.**

En effet, elle rend à la commune l'autonomie qui lui avait été retirée en matière de création et de répartition de logements sociaux. La rédaction du PLU fera l'objet d'une large concertation avec la population. Ce document permettra de fixer le cadre du développement de la ville pour les dix prochaines années : un plan guide de l'action municipale, vecteur d'innovations, pour construire l'avenir social, économique et culturel de Ville-la-Grand.

Dans le cadre de notre bilan de mi-mandat, nous aurons l'opportunité de développer **devant vous** ces différents aspects de notre action. Les **rencontres** que nous organiserons seront autant d'espaces de réflexions qui nous permettront d'adapter notre feuille de route à vos attentes, comme nous nous y sommes engagés.

Contact : notrengagementpermanent@orange.fr

MÉDIATHÈQUE

LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE NOVEMBRE : **LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE**

En partenariat avec l'association Images en bibliothèque, l'Animathèque et la médiathèque vous présentent deux soirées de projection de films documentaires qui offrent un nouveau regard sur le monde dans lequel nous vivons : fait de société, nature qui nous entoure, etc.

En préambule à chaque séance, des épisodes de la web-série Animalis de Fabien Wohlschlag et Julien Donzé sont présentés : chacun de ces épisodes permet d'approcher un animal de nos montagnes *(intégralité des mini-documentaires de Fabien et du Grand JD en vous rendant sur RTS.ch).*

17 NOVEMBRE 18h30 Salle de la Bergerie

Entrée libre - à partir de 12 ans

- **Mission « Renardeau »** *Fabien Wohlschalg et Julien Donzé* - 7'
- **Hidden Kingdom, le Peuple miniature -** *Michael Gunton, Mark Brownlow et Simon Belle* - 90'

Au cœur du désert de Sonora, en Arizona, dans les forêts de Bornéo et d'Amérique du Nord, dans la jungle urbaine de Rio ou dans les plaines de la savane d'Afrique, les vies des minuscules musaraignes-éléphant, toupailles, tamias, souris-sauterelles et ouistitis, recèlent bien des dangers. La caméra pénètre dans l'intimité de ce monde miniature, au moment précis où ces petits êtres quittent l'enfance pour devenir des adultes et vivre la plus grande des aventures…

24 NOVEMBRE 18h30 Salle de la Bergerie

Entrée libre - à partir de 12 ans

- **Gypaète, le vautour des Alpes** *Fabien Wohlschalg et Julien Donzé* - 7'
- **Insectes, la physique du petit** *Claude-Julie Parisot* - 26'

Parce qu'ils sont petits et légers, les insectes sont soumis à des forces que bon nombre d'animaux ne perçoivent pas. À l'Institut de recherche sur la biologie de l'insecte, sous la direction de Jérôme Casas, une équipe de scientifiques en écologie physique s'intéresse à la perception, par les insectes, des propagations d'ondes émises ou reçues. Ils étudient en particulier le grillon des bois ou la larve de fourmilion.

- **Là-haut sur la montagne** *Emma Baus* - 52'

Loin du rythme trépidant des constructions humaines, la montagne est un ultime refuge pour les animaux alpins : bouquetins, coqs tétras lyre, marmottes ou loups. Mais aujourd'hui, l'impact de l'homme se fait sentir même sur les hauteurs via les sports d'hiver ou le réchauffement climatique.

Au cours d'un magnifique voyage au cœur des Alpes françaises, suisses et italiennes, Emma Baus nous entraîne à la rencontre de ces quatre espèces emblématiques de nos montagnes.

INFOS PRATIQUES

11 place du Porte-Bonheur, 74100 Ville-la-Grand

En savoir +
04 50 84 24 27 - media.vlg@vlg.fr

Mardi - jeudi : 15h00-18h00 / Mercredi : 10h30-12h00 et 14h00-18h00
Vendredi : 15h00-19h00 / Samedi : 9h30-12h30

Pour emprunter des documents, l'inscription est obligatoire : carte individuelle jeunesse ou adulte ou carte familiale.

EXPO-PHOTO **« PORTRAITS D'ANIMAUX »**

Les photographies des participants au concours sont exposées du 6 novembre au 23 décembre. Venez les découvrir aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Le public est invité à choisir ses « coups de cœur » : une urne et des bulletins sont à disposition jusqu'au mercredi 13 décembre. Le « Coup de cœur du public » et le « Coup de cœur du jeune public (- de 16 ans) » seront attribués lors de la soirée de remise des prix : **mercredi 13 décembre** à 18h00.

EN ATTENDANT NOËL EN DÉCEMBRE…

Vous vous êtes toujours demandé à quoi ressemble le Père Noël sous le soleil d'Australie ? Depuis quand fête-t-on Noël ? Est-ce que toutes les maisons de la planète sont décorées et illuminées ?

Toutes les réponses à vos questions se trouvent à la médiathèque au mois de décembre dans l'exposition sur les noëls du monde…

AGENDA

NOVEMBRE

MERCREDI 1 NOVEMBRE
QUÊTE DU SOUVENIR FRANÇAIS
Anciens Combattants

JEUDI 2 NOVEMBRE
THÉ DANSANT
Savoy - 15h00
Savoy Rétro

VENDREDI 3 NOVEMBRE
CHUCHOTEURS D'HISTOIRES
Médiathèque - 16h30
Animathèque

SAMEDI 4 NOVEMBRE
REPAS DANSANT
Savoy - 19h30
Savoises'ries

DIMANCHE 5 NOVEMBRE
BOURSE AUX TIMBRES
MDA - dès 9h30
Club Philatélique

JEUDI 9 NOVEMBRE
THÉ DANSANT
Savoy - 15h00
Savoy Rétro

JEUDI 9 NOVEMBRE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MDA
Emetteur en Seine

VENDREDI 10 NOVEMBRE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Chalet des Verchères - 19h00
Tennis Municipaux

SAMEDI 11 NOVEMBRE
ARMISTICE 1918
Devant la Mairie - 11h00
Mairie

DIMANCHE 12 NOVEMBRE
LOTO
Mont-Blanc - 14h00
Boule Cheminote

MERCREDI 15 NOVEMBRE
APRÈS-MIDI NATURE AVEC LA FRAPNA
Moulin de Carra - 14h00
Mairie

JEUDI 16 NOVEMBRE
THÉ DANSANT
Savoy - 15h00
Savoy Rétro

VENDREDI 17 NOVEMBRE
CHUCHOTEURS D'HISTOIRES
Médiathèque - 16h30
Animathèque

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE
Bergerie - 18h30
Animathèque

SAMEDI 18 NOVEMBRE
MINILECTURES
Médiathèque - 10h30
Animathèque

SPECTACLE PÔLE DANSE
Savoy - 19h00
Comité de la Foire au Bouilli

SALON DES VINS DE SAVOIE ET DES PRODUITS DU TERROIR
Villeventus - 14h00
Mairie

GRATIFERIA
« Outils de jardinage »
Moulin de Carra - 14h00
Mairie

DIMANCHE 19 NOVEMBRE
FOIRE AU BOUILLI
Villeventus
Comité de la Foire au Bouilli

SALON DES VINS DE SAVOIE ET DES PRODUITS DU TERROIR
Villeventus
Mairie

JEUDI 23 NOVEMBRE
THÉ DANSANT
Savoy - 15h00
Savoy Rétro

VENDREDI 24 NOVEMBRE
MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE
Bergerie - 18h30
Animathèque

SAMEDI 25 NOVEMBRE
VERNISSAGE
Galerie - 18h30
Art Villamagna

DIMANCHE 26 NOVEMBRE
MARCHÉ DE NOËL
Savoy - 9h00/17h30
Sou des Ecoles

JEUDI 30 NOVEMBRE
THÉ DANSANT
Savoy - 15h00
Savoy Rétro

DÉCEMBRE

VENDREDI 1 DÉCEMBRE
CHUCHOTEURS D'HISTOIRES
Médiathèque - 16h30
Animathèque

SOUPOLECTURE
« Idées cadeaux »
Médiathèque - 18h30
Animathèque

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Villatorium
District de Football

SAMEDI 2 DÉCEMBRE
MINILECTURES
Médiathèque - 10h30
Animathèque

SOIRÉE DE REMERCIEMENTS
Savoy - 19h30
Comité de la Foire au Bouilli

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE
BOURSE AUX TIMBRES
MDA - dès 9h30
Club Philatélique

LOTO TÉLÉTHON
Savoy - 13h30
Comité des Fêtes

MARDI 5 DÉCEMBRE
CÉRÉMONIE EN MÉMOIRE DES MORTS
Monument aux morts
Anciens Combattants

JEUDI 7 DÉCEMBRE
THÉ DANSANT
Savoy - 15h00
Savoy Rétro

SAMEDI 9 DÉCEMBRE
REPAS DANSANT
Savoy - 19h30
AJV

APRÈS-MIDI NATURE AVEC LA FRAPNA
Moulin de Carra - 14h00
Mairie

MERCREDI 13 DÉCEMBRE
REMISE DES PRIX CONCOURS PHOTO
Médiathèque - 18h00
Animathèque

JEUDI 14 DÉCEMBRE
THÉ DANSANT
Savoy - 15h00
Savoy Rétro

VENDREDI 15 DÉCEMBRE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Local - 20h00
Savoises'ries

SAMEDI 16 DÉCEMBRE
CONCERT DE NOËL
Savoy - 13h00
Harmonie Espérance

MERCREDI 20 DÉCEMBRE
CHOCOLECTURE
Bergerie - 15h00
Animathèque

SAMEDI 23 DÉCEMBRE
PÈRE NOËL
Savoy - 16h00
Festivités Villamagnaines

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE
RÉVEILLON DE LA ST-SYLVESTRE
Savoy
Comité de la Foire au Bouilli / Festivités Villamagnaines

CALENDRIER ANNUEL

Depuis plus de 15 ans, la mairie de Ville-la-Grand vous informait, par l'intermédiaire d'un calendrier annuel, des évènements à venir dans votre ville. Rapidement obsolète, la commune a décidé de ne plus diffuser ce dernier dans vos boîtes aux lettres, préférant ainsi vous annoncer des évènements « à jour » dans son bulletin bimestriel.

Événements organisés par la Mairie
Événements organisés par l'Animathèque

Agenda sous réserve de modification par les associations

Papier recyclé
CONCEPTION - RÉALISATION : agence**reciproque**.fr - TIRAGE : 5.800 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Nadine Jacquier
RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Stéphanie Vittet
RÉDACTION : Service Communication
CRÉDIT PHOTOS : Mairie de Ville-la-Grand, Sandrine Jolion, Associations, Collège Paul Langevin, Fotolia - Droits réservés